

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICES

Date de dernière mise à jour : 19 février 2026.

L'entrepreneure individuelle Isabelle BURCHERI est une entreprise individuelle de droit français identifiée sous le numéro Sirene 879338697 et dont le siège social est sis 10, impasse des Cerisiers – 82700 MONTECH (« Le prestataire »).

Le Prestataire peut être joint aux coordonnées suivantes :

- 10, impasse des Cerisiers – 82700 MONTECH
- 0602336737
- isabelle.burcheri@gmail.com

Article 1 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de services (les « **Conditions Générales** ») s'appliquent aux services suivants (les « **Services** ») fournis par le Prestataire à tout consommateur et non-professionnel désirant en bénéficier (le « **Client** ») :

- Séances individuelles de Shiatsu,
- Séances individuelles de Reiki,
- Initiations au Reiki comprenant : des stages en présentiel, des journées d'approfondissement en présentiel, des soirées thématiques en présentiel et des ressources complémentaires en ligne (audio, vidéos, accompagnement, réponses aux questions),
- Organisation et animation de journées d'initiation au Shiatsu (en présentiel),
- Organisation et animation d'ateliers collectifs de Médecine Traditionnelle chinoise, d'auto-Shiatsu, Do-in et Tao-Yin (en présentiel),
- Vente de bons cadeaux.

Les caractéristiques principales des Services figurent en Annexe 1 des présentes.

Toute commande de Services emporte, de la part du Client, l'acceptation préalable sans restriction ni réserve des Conditions Générales, dont le Client déclare avoir pris connaissance.

Les Conditions Générales sont applicables sous réserve de toute stipulation contraire figurant au bon de commande ou à des conditions particulières le cas échéant conclues entre le Prestataire et le Client concerné.

Les Conditions Générales s'entendent sans préjudice des dispositions légales applicables et notamment celles prévues par le Code de la Consommation.

1.1 Champ d'application des services proposés

Le Prestataire se réserve le droit de refuser toute prestation qui n'entrerait pas dans le cadre des formations qu'il a reçues et validées par ses certifications ou attestations de formation présentielle qu'elle tient, sur demande, à la disposition du client.

Les différentes techniques proposées et pratiquées n'ont aucune visée médicale et ne sont pas assimilables aux actes réservés aux professions de santé réglementées par le Code de la Santé Publique et au décret n°96-879 du 8 octobre 1996. Elles sont considérées comme complémentaires et ne se substituent en aucun cas au champ médical réservé aux professions de Santé. Elles s'inscrivent dans une démarche complémentaire et personnelle de travail sur soi de toute personne qui sollicite le Prestataire.

Il appartient au Client de faire toutes vérifications qui semblent nécessaires ou opportunes avant de procéder à une quelconque réservation de prestations auprès du Prestataire. En cas de grossesse ou pathologie grave et quelle que soit la prestation souhaitée, il est recommandé au Client de demander l'avis préalable de son médecin généraliste ou spécialiste. Il en est de même pour les personnes fragiles, comme les personnes âgées, les personnes ayant des problèmes psychologiques, cardiaques ou de tension, les personnes sujettes à des allergies, sans que cette liste soit limitative.

Les règles de déontologie, le secret professionnel et la confidentialité seront respectés par le Prestataire. Le Prestataire pourra, s'il le juge nécessaire, interrompre à tout moment une séance s'il estime que la santé du Client l'exige et/ou suivant les contre-indications qu'il aura déterminées.

Article 2 –COMMANDES ET RENDEZ-VOUS

Tout acompte versé d'avance par le Client portera intérêt au taux légal à l'expiration d'un délai de trois (3) mois à compter du versement jusqu'à l'exécution des Services, sans préjudice de l'obligation du Prestataire de fournir lesdits Services.

2.1 Commandes

Dans l'éventualité de l'établissement d'un devis détaillé pour une commande, celui-ci aura une durée de validité de trente (30) jours à compter de sa date de création.

La commande est définitive dès signature du devis par le Client, ce dernier valant alors bon de commande.

Le bon de commande, la nature des Services et leurs modalités d'exécution ne pourront être modifiés sans l'accord préalable et écrit du Prestataire.

En cas d'annulation par le Client d'une commande confirmée moins de 48 heures avant sa réalisation, pour quelque motif que ce soit, et sans préjudice de tous dommages et intérêts complémentaires :

- L'acompte éventuellement versé à la commande par le Client restera acquis de plein droit au Prestataire et ne donnera lieu à aucun remboursement ;
- En l'absence d'acompte, une somme correspondant à 30 % du prix total des Services sera due au Prestataire et facturée au Client, à titre de dédommagement.

Réciproquement, en cas d'annulation par le Prestataire d'une commande confirmée ou d'un rendez-vous, pour quelque motif que ce soit, l'acompte éventuellement versé à la commande par le Client lui sera restitué.

2.2 Rendez-vous

En cas d'annulation par le Client d'un rendez-vous confirmé moins de 48 heures avant la date retenue de la réalisation de la prestation de service, pour quelque motif que ce soit, et sans préjudice de tous dommages et intérêts complémentaires :

- L'acompte éventuellement versé à la commande par le Client restera acquis de plein droit au Prestataire et ne donnera lieu à aucun remboursement ;
- En l'absence d'acompte, une somme correspondant à 30 % du prix total des Services sera due au Prestataire et facturée au Client, à titre de dédommagement.

Réciproquement, en cas d'annulation par le Prestataire d'une commande confirmée ou d'un rendez-vous, pour quelque motif que ce soit, l'acompte éventuellement versé à la commande par le Client lui sera restitué.

Article 3 – CONDITIONS TARIFAIRES

Les Services sont fournis au tarif du Prestataire en vigueur au jour de la signature du bon de commande, exprimé en euros et sans taxe sur la valeur ajoutée (TVA) conformément à l'article 293B du Code général des impôts.

Les frais éventuels de dossier, de gestion, de réservation, d'intermédiation, et autres frais, intérêts et commissions sont indiqués sur le bon de commande, ou pour un rendez-vous, comme indiqué sur les conditions tarifaires en annexe 2 des présentes conditions générales de vente.

Les frais engagés pour l'exécution des Services feront l'objet d'une facturation complémentaire au Client (**frais de déplacement, hébergement, débours, etc.**) selon l'accord des parties figurant le cas échéant dans le bon de commande.

Les prix des Services applicables à la date des présentes figurent en Annexe 2. Toute modification du tarif des Services prendra effet lors de la prochaine période contractuelle.

Le tarif est ferme et ne peut être révisé pendant la durée d'exécution des Services, les parties renonçant expressément à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code Civil. Toutefois, en cas de demande particulière du Client pendant la durée d'exécution des Services, dûment acceptée par écrit par le Prestataire, les coûts ou frais y afférents pourront faire l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses prix de son catalogue tarifaire à tout moment pour tous Services qui seraient souscrits postérieurement à cette modification.

Des éventuelles réductions de prix, ristournes et remises pourront s'appliquer aux Services dans des conditions prévues en Annexe ou dans tout autre document qui serait communiqué au Client. En cas de tarif promotionnel, le Prestataire s'engage à appliquer ce tarif à toute commande passée durant la période de la promotion.

Toute modification des tarifs résultant de la création de toute nouvelle taxe assise sur le prix des Services sera immédiatement et automatiquement appliquée.

Article 4 - CONDITIONS DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

4.1 Commandes et devis (initiations et ateliers)

Un acompte de 30 % du prix total des Services est facturé par le Prestataire et exigible auprès du Client au jour de la signature du bon de commande ou du devis, le solde étant facturé et exigible au premier jour de la fourniture des Services.

Les initiations réalisées en présentiel sont complétées par l'envoi de liens vers des supports audio ou numériques. Dès l'instant où ces liens sont mis à disposition du client, aucun remboursement ne peut être appliqué sur le coût de la formation.

4.2 Rendez-vous (prestations individuelles)

Les Services sont facturés et le prix est exigible en totalité et payable comptant au jour de leur fourniture.

Article 5 - MODALITÉS DE FOURNITURE DES SERVICES

Le Prestataire n'est tenu de fournir les Services commandés par le Client qu'en cas de paiement partiel ou total du prix et encaissement effectif de celui-ci dans les conditions ci-avant indiquées à l'article 3.

En l'absence d'exécution immédiate des Services, ceux-ci seront fournis à la date ou dans le délai figurant dans le bon de commande ou à la date convenue par chaque partie lors de la prise de rendez-vous, au lieu convenu avec le Client et préalablement accepté par le Prestataire.

Le Prestataire déclare disposer des compétences, de l'expérience et des moyens nécessaires pour fournir les Services, et assumera la pleine responsabilité de l'exécution des Services.

Le Prestataire fournira les Services de bonne foi et mettra en œuvre toutes les diligences requises pour l'exécution de ses obligations au titre des présentes Conditions Générales, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires et des droits de tiers.

Le Prestataire a une obligation de moyens et non de résultats. Notamment, le Prestataire s'engage à :

- Apporter tous les soins requis par la diligence professionnelle et les usages de la place à l'exécution des Services ;
- Mettre le cas échéant en œuvre ou à disposition les moyens adéquats pour l'exécution des Services ;
- En l'absence d'exécution immédiate des Services, faire ses meilleurs efforts, assurer le respect du délai ou calendrier figurant dans le bon de commande ou lors du rendez-vous convenu avec le Client.

Le Prestataire collaborera activement et de bonne foi avec le Client en tous domaines, en vue de la bonne exécution des Services, et informera immédiatement le Client de toute difficulté ou de tout litige survenu au cours de l'exécution de sa mission.

Le Prestataire fournira les Services en totale indépendance et autonomie.

Article 6 - OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client collabore activement et de bonne foi avec le Prestataire en tous domaines en vue de la bonne exécution des Services.

Il communique notamment des informations et documents au caractère complet, précis, exact et sincère et prend les décisions raisonnablement nécessaires dans les délais requis pour l'exécution des Services. Le Prestataire sera autorisé à utiliser tout élément communiqué par le Client pour les besoins de la réalisation des Services ou obtenu par le biais de sources d'informations publiques généralement considérées comme fiables et à présumer, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, que cet élément est exact, précis, sincère, complet et ne comporte pas d'inexactitude ou d'insuffisance susceptible d'en altérer la portée.

Le Client ne peut modifier, en cours d'exécution des Services, leur nature ou leurs modalités de fourniture, sauf accord préalable et écrit du Prestataire.

Il s'engage à informer immédiatement le Prestataire de toute difficulté, réserve ou de tout litige survenu au cours de l'exécution des Services, afin de permettre le cas échéant un règlement amiable de la situation.

Le Client verse le prix des Services dans les conditions et selon les modalités prévues aux présentes.

Supports de cours dans le cadre des participations aux initiations et ateliers :

Pour accéder aux supports des cours édités sous forme de contenus audio et vidéo et se connecter au groupe d'échanges créé par le prestataire sur l'application WhatsApp, le Client demeure responsable des modalités et des conséquences de son accès aux plateformes utilisées par le Prestataire, notamment par l'Internet. Cet accès peut impliquer le paiement de frais à des prestataires techniques tels que notamment des fournisseurs d'accès à l'Internet, lesquels demeurent à sa charge. En outre, le Client devra fournir et être entièrement responsable des équipements nécessaires afin de se connecter au Site.

Le Client reconnaît avoir vérifié que la configuration informatique qu'il utilise est sécurisée et en état de fonctionnement.

Article 7 – RÉCLAMATIONS

En cas de retard dans la fourniture des Services, pour tout autre cause que la force majeure ou le fait du Client, le Client pourra résoudre la commande dans les conditions prévues aux articles L.216-2, L.216-3 et L.241-4 du Code de la consommation, après avoir enjoint le Prestataire de fournir les Services dans un délai supplémentaire raisonnable.

Les sommes avancées par le Client lui seront alors rétrocédées au plus tard quatorze (14) jours suivant la date à laquelle le contrat aura été dénoncé.

En cas d'exécution défectueuse des Services, le Client devra notifier le Prestataire et formuler ses griefs, ses réserves et les justificatifs pertinents dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant la date où il en a connaissance, afin de permettre aux parties de faire leurs meilleurs efforts en vue de parvenir à un règlement amiable de la situation dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant la notification initiale du Client.

A défaut de réserves ou de réclamations expressément émises par le Client lors de la fourniture des Services dans ce délai, aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée par le Prestataire.

Le cas échéant et en cas de prise en compte de la réclamation du Client, le Prestataire pourra procéder à un remboursement partiel ou total du Client ou rectifier et corriger les Services fournis dans les meilleurs délais.

A défaut de règlement amiable dans les conditions susvisées et en cas d'inexécution suffisamment grave du Prestataire, le Client pourra résilier les Conditions Générales dans les conditions prévues à l'article 10 et obtenir le cas échéant des dommages et intérêts du Prestataire aux fins de réparer le préjudice subi, le Client renonçant par avance à solliciter une exécution forcée en nature des Services par le Prestataire ou un tiers ou une réduction proportionnelle du prix, par dérogation expresse aux dispositions des articles 1221, 1222 et 1223 du Code civil.

Article 8 – RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens au titre de la fourniture des Services.

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée :

- En cas de manquement à une quelconque obligation résultant d'un cas fortuit, d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code Civil ou du fait du Client ou d'un tiers ;
- Dans le cas où les informations, données, instructions, directives, communiqués par le Client sont erronés ou incomplets, et plus généralement dans le cas où l'inexécution ou l'exécution défectueuse des Services résulte en tout ou partie du comportement, d'un manquement ou d'une carence du Client ;
- En cas d'utilisation des résultats des Services pour un objet ou une finalité différente de ceux pour lesquels le Prestataire est intervenu, de mise en œuvre erronée des recommandations du Prestataire ou d'absence de prise en compte des réserves émises par le Prestataire ;
- En cas de dommage indirect ou non prévisible ;
- En cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

8.1 Responsabilité civile professionnelle

Le Prestataire a souscrit auprès d'une compagnie notoire une assurance en responsabilité civile professionnelle et juridique.

Il est précisé que la responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de dommages liés à la négligence d'un client, en particulier s'il n'a pas révélé au Prestataire l'existence de contre-indications l'affectant, que ce soit lors de l'entretien de la première séance ou des rendez-vous ultérieurs en cas de modifications de son état de santé personnel.

8.2 Incapacité de travail

En cas d'incapacité physique temporaire, par suite de maladie ou d'accident du Prestataire, celui-ci se réserve le droit de programmer de nouvelles dates de rendez-vous en concertation avec le Client sans qu'il ne puisse exiger de versement d'indemnités.

En cas d'incapacité physique permanente du Prestataire, tout engagement avec le client du Prestataire sera résilié de plein droit sans qu'il ne puisse être réclamé au prestataire une quelconque indemnité compensatrice.

Les acomptes perçus seront restitués au client dans un délai maximal de 8 (huit) jours suivant la notification d'incapacité au Client.

Pour les bons cadeaux en cours de validité à la date de l'incapacité de travail constatée, la validité desdits bons cadeaux pourra être reportée pour une durée correspondante à la durée initiale desdits bons cadeaux, à compter de la reprise d'activité de Mme Isabelle BURCHERI.

Article 9 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Sauf accord préalable écrit du Prestataire, le Prestataire est le propriétaire exclusif de tous les droits de propriété intellectuelle portant sur les éléments communiqués au Client dans le cadre de la fourniture des Services, et notamment de façon non limitative sur la charte graphique, le titre, la forme, le plan et la structure des informations et documents communiqués, les textes, les logos, les marques, les images et photographies, les animations et vidéos, les slogans, les bases de données et plus généralement tout ou partie des éléments communiqués.

En conséquence, les présentes Conditions Générales n'entraînent le transfert d'aucun de ces droits de propriété intellectuelle au profit du Client, qui s'interdit de reproduire, d'utiliser et/ou de représenter, par quelque procédé que ce soit, même partiellement, tout élément sur lequel le Prestataire détient un droit de propriété intellectuelle.

Article 10 – DONNÉES PERSONNELLES

10.1 Nature des données à caractère personnel collectées

Le Prestataire s'engage à ne collecter que des données à caractère personnel adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Aucune donnée à caractère personnel considérée comme « sensible », telle que l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ne saurait être demandée ni collectée auprès du Client.

Le Client est informé par les présentes de ce que les données à caractère personnel signalées comme étant obligatoires sur les formulaires et recueillies dans le cadre du service décrit dans les présentes sont nécessaires à la réalisation de la Prestation. Parmi les données à caractère personnel du Client que le Prestataire collecte auprès de lui peuvent figurer :

- Nom, prénom, adresse postale, téléphone, mail, date de naissance,
- Profession, situation familiale, prénoms des proches, âge des enfants, données d'hygiène de vie,
- Traitements médicaux et suivis en cours, nom du médecin traitant ou thérapeute, antécédents de santé, allergies, addictions, état général (stress, sommeil, grossesse), parcours santé cancer,
- Suivi des séances.

10.2 Finalité du traitement des données à caractère personnel

Des données personnelles sont susceptibles d'être collectées et utilisées par le Prestataire aux fins de permettre la fourniture des Services, et peuvent être transmises aux sociétés chargées de la gestion, de l'exécution et du traitement des opérations de paiement.

Les données collectées sont également susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la gestion des relations commerciales afin d'établir des statistiques, d'effectuer des études de marché et de comportement et de permettre au Prestataire d'améliorer et de personnaliser les Services.

10.3 Conservation, sécurité et confidentialité des données à caractère personnel

Les données personnelles collectées sont traitées et stockées dans des conditions visant à assurer leur sécurité et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées à l'article 10.2 des présentes Conditions Générales.

Ces données peuvent également être conservées à des fins de sécurité et de conservation, afin de respecter les obligations légales et réglementaires auxquelles le Prestataire est soumis.

Le Prestataire s'engage à mettre en place des mesures de sécurité techniques et organisationnelles en vue de garantir la sécurité, l'intégrité et la confidentialité de toutes les données à caractère personnel, afin d'empêcher que celles-ci soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Toutefois, il est précisé qu'aucune mesure de sécurité n'étant infaillible, le Prestataire ne saurait garantir une sécurité absolue aux données à caractère personnel du Client.

10.4 Transfert des données à caractère personnel

Des données à caractère personnel sont susceptibles d'être transférées vers des pays situés hors de l'Union Européenne (tels que les Etats-Unis) lorsque le visiteur enregistre ses données personnelles sur le site du prestataire <https://www.isabelleburcheri.fr/> ou lorsque le prestataire enregistre un fichier client ou édite une facture via Google Drive.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, tous les transferts de données à caractère personnel vers un pays situé hors de l'Union Européenne et/ou n'offrant pas un niveau de protection considéré comme suffisant par la Commission européenne ont fait l'objet de conventions de flux transfrontière conformes aux clauses contractuelles types édictées par la Commission européenne.

Les transferts de données à caractère personnel vers les Etats-Unis sont régis par le E.U. – U.S. PRIVACY SHIELD (Bouclier de protection des Données Union Européenne-Etats-Unis).

Sauf dans le cas où un tiers demanderait au Client d'accepter une charte de confidentialité et des conditions d'utilisations qui lui sont propres, les sociétés tierces ayant reçu communication des données à caractère personnel de l'Utilisateur se sont engagées à traiter ses données à caractère personnel uniquement pour la mise en œuvre des Services du Prestataire.

Le Prestataire s'engage à ne jamais partager les données à caractère personnel du Client, sans avoir obtenu son consentement préalable, avec des sociétés tierces à des fins marketing et/ou commerciales.

Toutefois, le Prestataire pourra être amené à divulguer des données à caractère personnel du Client aux autorités administrative ou judiciaire lorsque leur divulgation est nécessaire à l'identification, l'interpellation ou la poursuite en justice de tout individu susceptible de porter préjudice aux droits du Prestataire, de tout autre client ou d'un tiers. Le Prestataire peut enfin être légalement tenu de divulguer les données à caractère personnel de l'Utilisateur et ne saurait dans ce cas s'y opposer.

10.5 Droits du Client sur ses données à caractère personnel

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), tout Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles le concernant, qu'il peut exercer directement auprès du service clients du Prestataire en le contactant à l'adresse électronique isabelle.burcheri@gmail.com ou à l'adresse postale suivante 10, impasse des Cerisiers – 82700 Montech en joignant à sa demande une copie d'un titre d'identité.

En outre, dans les limites posées par la loi, le Client dispose également du droit de s'opposer au traitement, de le limiter, de décider du sort post-mortem de ses données, de retirer son consentement à tout moment et du droit à la portabilité des données à caractère personnel fournies.

Article 11 – DURÉE – RÉSILIATION

En cas de vente ponctuelle ou en application de conditions particulières, les présentes Conditions Générales sont conclues pour la durée de fourniture des Services, telle que mentionnée le cas échéant dans des conditions particulières ou dans le bon de commande.

Le Prestataire ou le Client pourra résilier les Conditions Générales de plein droit de manière anticipée par l'envoi d'une notification écrite :

- En cas de survenance d'un cas de force majeure visé à l'article 7 des présentes ;
- Après avoir notifié l'autre partie en cas de manquement grave de celle-ci à ses obligations ou au titre des lois et règlements applicables, auquel il n'aurait pas été remédié dans un délai de quinze (15) jours (lorsqu'il peut être remédié à ce manquement) suivant notification écrite indiquant la nature du manquement et la nécessité d'y remédier.

Article 12 – RÉTRACTATION

Le cas échéant, lorsqu'une commande de Services a été souscrite par un Client consommateur à distance, ou hors établissement du Prestataire au sens de l'article L.221-1 du Code de la Consommation, le Client disposera d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours francs à compter du jour de la signature du bon de commande, la computation du délai s'effectuant selon les modalités prévues à l'article L.221-19 du Code de la Consommation.

Le Client pourra notifier sa décision de se rétracter de sa commande au moyen du formulaire de rétractation figurant en Annexe 3 des présentes ou d'une déclaration claire et dénuée d'ambiguïté à l'adresse postale ou électronique du Prestataire.

Le Prestataire accusera le cas échéant réception de la demande de rétractation conforme.

Le cas échéant, le remboursement du prix versé par le Client pour les Services interviendra dans un délai de quatorze (14) jours à compter du jour où le Prestataire aura été informé de la décision de rétractation de sa commande par le Client, en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client lors de la transaction initiale. A cet égard, il est précisé qu'en cas de demande expresse du Client d'exécution des Services avant la fin du délai de rétractation, ce dernier devra s'acquitter du prix des Services dont il a bénéficié préalablement à sa rétractation, conformément aux dispositions de l'article L.221-25 du Code de la Consommation.

Nonobstant ce qui précède, il est précisé que conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, **le droit de rétractation ne s'appliquera pas pour :**

- La fourniture des services visés à l'article L.221-28 du Code de la Consommation, notamment en cas de fourniture de Services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable du Client et renonciation à son droit de rétractation.
- Pour la fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation (supports audio ou vidéo fournis en complément des formations dispensées en présentiel).

Article 13 – NOTIFICATIONS

Toute notification ou convocation écrite requise ou permise en vertu des stipulations des présentes sera valablement effectuée si elle est adressée par lettre remise en main propre ou par porteur contre reçu de livraison, par courrier recommandé avec avis de réception, ou par courrier électronique (sauf en cas de résiliation des présentes), adressé aux coordonnées de la partie concernée, le prestataire élisant domicile en son siège social et le Client en son domicile personnel.

Tout changement de coordonnées d'une partie pour les besoins des présentes devra être notifié à l'autre partie selon les modalités prévues ci-dessus.

Les notifications adressées en mains propres ou par porteur seront présumées avoir été faites à leur date de remise au destinataire, telle qu'attestée par le reçu de livraison. Les notifications faites par courrier recommandé avec avis de réception seront présumées avoir été faites à la date de leur première présentation à l'adresse du destinataire. Les notifications faites par courrier électronique seront présumées avoir été faites à la date d'envoi du courrier électronique.

Article 14 – AUTONOMIE ET ABSENCE DE RENONCIATION

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions générales était déclarée nulle ou inapplicable pour quelque cause que ce soit en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision de justice devenue définitive, elle serait réputée non écrite et les autres stipulations resteraient en vigueur.

Le fait pour le Prestataire de ne pas se prévaloir à titre temporaire ou permanent d'une ou de plusieurs stipulations des Conditions Générales n'importe en aucun cas renonciation.

Article 15 – MODIFICATION

Le Prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu des présentes Conditions Générales pour la passation de nouveaux Services ou les modifications tarifaires.

Toute commande ou prise de rendez-vous consécutive à une modification apportée aux Conditions Générales emportera acceptation par chaque Client de la nouvelle version des Conditions Générales qui lui sera communiquée.

Article 16 - LITIGES

Le Client est informé qu'il est libre de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait au Prestataire, conformément aux articles L.611-1 et suivants et R.612-1 et suivants du Code de la Consommation. Le(s) médiateur(s) de la consommation dont relève le Prestataire est le suivant : MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT- Centre d'Affaires Stéphanois SAS - IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE – 3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE. <https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/>

Tous les litiges auxquels les Conditions Générales pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, interprétation, exécution, résiliation, leurs conséquences et leurs suites, seront soumis au tribunal de Montauban (82).

Article 17 - DROIT APPLICABLE & LANGUE

Les présentes Conditions Générales et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. En cas de traduction en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fera foi en cas de litige.

Annexe 1 : Descriptif des Services

Prestations de Shiatsu

Le Shiatsu est une technique manuelle de soin, d'accompagnement et de prévention, originaire du Japon, basée sur la médecine traditionnelle chinoise (MTC) et la notion de Ki (souffle de vie, énergie vitale). Elle se pratique par-dessus les vêtements.

- **Shiatsu traditionnel premier RDV (90 min)** : ce premier RDV comprend un entretien individuel de 25 min qui permet au Prestataire d'évaluer les besoins du Client, les précautions et les contre-indications éventuelles. Il est suivi d'une séance de Shiatsu sur futon (matelas traditionnel japonais) d'une durée de 55 min, qui comprend des appuis (ou pressions), des étirements et des mobilisations des articulations, sur l'ensemble du corps. Le RDV se termine par un échange verbal de 10 min sur les ressentis du Client et des recommandations du Prestataire.
- **Shiatsu traditionnel de suivi (60 min)** : le RDV de suivi comprend un entretien préalable de 10 min sur les observations du Client depuis la séance précédente, une séance sur futon de 45 min et un retour de 5 min (ressentis du Client et recommandations du Prestataire).
- **Shiatsu cancer premier RDV (90 min) et RDV de suivi (60 min)** : ces RDV ont les mêmes caractéristiques générales que les séances de Shiatsu décrites ci-dessus. Des précautions sont prises en fonction de ce que le Client ressent au niveau physique et au niveau émotionnel, du type de cancer, du traitement en cours, de l'emplacement de la chambre implantable ou du cathéter.
- **Shiatsu femme enceinte (90 min)** : mêmes caractéristiques que le Shiatsu traditionnel premier RDV. La séance est adaptée au stade de la grossesse. Si nécessaire, la Cliente est allongée sur le côté. Des accessoires, tels que des coussins ou un ballon, sont utilisés.
- **Shiatsu sur chaise (30 min)** : précédé d'un entretien préalable de 5 minutes, le Shiatsu sur chaise se déroule sur une chaise de massage ergonomique. La séance comprend des pressions, étirements et mobilisations, principalement effectués sur le dos, les épaules, les bras, les mains et la nuque. Elle se termine par un échange de 5 minutes (ressentis du Client et recommandations du Prestataire).
- **Journée d'initiation au Shiatsu (atelier collectif)** : de 9h à 17h, postures et principes de base du Shiatsu. notions de MTC, Do-in (yoga japonais) et pratique du Shiatsu. Le Client donne et reçoit un Shiatsu de détente. Les pratiques enseignées lors de cette journée sont à usage personnel ou familial et sont destinées à être pratiquées sur des personnes en bonne santé. Un manuel est remis au Client.
- **Matinée Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC), Do-in et Tao-In** : de 9h30 à 12h30. Notions de MTC, exercices pour stimuler les méridiens, auto-massages, auto-pression de points d'acupuncture, étirements spécifiques, relaxation.

Prestations de Reiki

Le Reiki est une méthode manuelle énergétique douce de position des mains, qui aide le corps à se relaxer profondément, afin que ce dernier retrouve ancrage et équilibre. Il se pratique par-dessus les vêtements.

- **Séance de Reiki premier RDV (90 min)** : ce premier RDV comprend un entretien individuel de 25 min qui permet au Prestataire d'évaluer les besoins du Client et les contre-indications éventuelles. Il est suivi d'une séance de Reiki sur table de massage d'une durée de 55 min, qui comprend des positions de mains sur l'ensemble du corps. Parfois, les mains sont placées au-dessus du corps, à une distance de quelques centimètres. Le RDV se termine par un échange verbal de 10 min sur les ressentis du Client et des recommandations du Prestataire.
- **Séance de Reiki de suivi (60 min)** : le RDV de suivi comprend un entretien préalable de 10 min sur les observations du Client depuis la séance précédente, une séance sur table de massage de 45 min et un retour de 5 min (ressentis du Client et recommandations du Prestataire).
- **Séance de Reiki bébé (30 à 45 min)** : séance de Reiki sur bébé âgé de 1 à 24 mois, en présence d'un parent. Le bébé est dans les bras de son parent ou déposé sur le futon. Le Prestataire effectue le soin en posant ses mains sur le corps du bébé ou à quelques centimètres de distance. La séance dure généralement entre 30 et 45 min, en fonction de ce que vit l'enfant.
- **Initiation au Reiki Usui :**
 - **Le niveau 1** comprend une préparation à distance d'un mois sous forme de vidéos et audios, suivie d'une rencontre de 2 jours en présentiel, puis d'un accompagnement à distance d'un mois. Dans la partie théorique, ce niveau comprend notamment la description de la pratique, son histoire, sa déontologie et ses applications. Dans la partie

pratique, il permet au Client d'expérimenter des séances de soins sur soi et sur autrui, du Do-in (yoga japonais), des méditations et des pratiques guidées. Un manuel de 40 pages est remis au Client. L'accompagnement en ligne d'un mois qui suit la rencontre en présentiel inclut un programme de 21 jours de mise en application des exercices abordés et les réponses aux questions. Sont alors fournis divers documents écrits, audios ou vidéos, qui permettent au Client de réviser ou d'approfondir ce qui a été vu pendant le stage.

- **Le niveau 2** comprend une préparation en ligne d'un mois, incluant des méditations et des pratiques guidées pour réviser le niveau 1, ainsi que des outils complémentaires. Cette préparation est suivie d'une rencontre de 2 jours, 9h-17h, en présentiel qui permet au Client d'approfondir sa pratique du Reiki Usui. La partie théorique comprend notamment la description des symboles du Reiki, leur histoire et leurs utilisations. La partie pratique permet au Client d'expérimenter des séances de soins sur autrui sur place et à distance, d'autres méditations et pratiques guidées, ainsi que du Do-in (yoga japonais). Un manuel de 40 pages est remis au Client. Ces deux jours sont suivis d'un accompagnement en ligne d'un mois incluant un programme de 21 jours de mise en application et les réponses aux questions. Sont alors fournis divers documents écrits, audios ou vidéos, qui permettent au Client de réviser ou d'approfondir ce qui a été vu pendant la rencontre en présentiel.
- **Le niveau 3 et Maître** débute avec un accompagnement intensif en ligne de 5 mois, comprenant des méditations et des pratiques guidées, ainsi que des outils complémentaires, pour préparer la rencontre en présentiel. Pendant cette période préparatoire, le Client doit en outre participer à une matinée d'échange de soin en présentiel. Ensuite, la rencontre de 2 jours, 9h-17h, en présentiel, permet au Client d'approfondir sa pratique du Reiki Usui. Le stage comprend notamment la présentation du rôle de Maître Reiki, d'autres symboles, leur histoire, leurs utilisations, d'autres méditations et pratiques guidées, des soins sur autrui et des entraînements pour transmettre le Reiki. Un manuel de 40 pages est remis au Client. Cette rencontre est suivie d'un accompagnement en ligne d'un mois avec un programme de 21 jours de mise en application et les réponses aux questions. Sont alors fournis divers documents écrits, audios ou vidéos, qui permettent au Client de réviser ou d'approfondir ce qui a été vu pendant le stage. La clôture de ce niveau 3 et Maître est conditionnelle à la participation active du Client à toutes les étapes proposées et est validée lorsque le Client a effectué 2 cérémonies d'initiation en tant que Maître-Reiki-assistant, lors de stages de niveau 1 et 2 proposés par le Prestataire.
- **Soirée thématique** : rendez-vous mensuel dédié à la pratique en groupe de techniques de méditation propres au Reiki et au soin collectif.
- **Journée d'approfondissement** : activité organisée ponctuellement pour approfondir un aspect, découvrir une nouvelle technique et pratiquer des soins.

Vente de chèques cadeau :

- Chèque cadeau d'une valeur de 60€, pour une séance de Shiatsu ou de Reiki.
- La durée de validité de ces chèques est de 12 mois.
- Les chèques cadeau ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement. En cas de dépassement de la durée de validité, ils pourront faire l'objet d'une seule prolongation exceptionnelle de 1 mois.

Annexe 2 : Conditions tarifaires

Prestations de Shiatsu

- Shiatsu traditionnel premier RDV (90 min) : 70€
- Shiatsu traditionnel de suivi (60 min) : 60€
- Shiatsu cancer premier RDV (90 min) : 70€
- Shiatsu cancer RDV de suivi (60 min) : 60€
- Shiatsu femme enceinte (90 min) : 70€
- Shiatsu sur chaise (30 min) : 30€
- Journée d'initiation au Shiatsu (atelier collectif) : 80€ par personne
- Atelier collectif de Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC), auto-Shiatsu, Do-in et Tao-Yin (atelier collectif) : 40€ par personne à la demi-journée, 80€ par personne la journée complète.

Prestations de Reiki

- Séance de Reiki premier RDV (90 min) : 70€
- Séance de Reiki de suivi (60 min) : 60€
- Séance de Reiki pour bébé (30 à 45 min) : 30€
- Initiation au Reiki Usui :
 - Reiki Usui niveau 1 : 189€
 - Reiki Usui niveau 2 : 270€
 - Reiki Usui niveau 3 et Maître : 450€
 - Soirée thématique : 15€ par personne.
 - Journée d'approfondissement, selon la durée de formation : 60€ (6h) ou 80€ (8h)

Vente de chèques cadeau :

- Chèque cadeau : 60€

Annexe 3 : Formulaire de rétractation

Si le Client souhaite faire valoir son droit de rétractation – dans le respect des conditions prévues à l'article 12 des présentes Conditions Générales, il a la possibilité d'utiliser le formulaire ci-dessous

À l'attention de :

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services suivante :

-Nom(s) et référence(s) de(s) commande(s) :

-Commandé(s) le :

Nom du client à l'origine de la commande :

Adresse du client à l'origine de la commande :

Signature du client :